<u>Déclaration gouvernementale lue par le Premier ministre Paul Vanden Boyenants</u> à la Chambre le 25 octobre 1978 et au Sénat le 25 octobre 1978

Mesdames, Messieurs, le programme du Gouvernement qui se présente devant vous est à la fois limité et important : limité, car la vie du Gouvernement sera de courte durée ; important, car les décisions que nous devrons prendre ouvriront la voie à des changements significatifs dans la vie de notre pays.

Notre équipe s'est assigné une triple mission :

Un : Faire en sorte que les prochaines Chambres législatives soient constituantes et donc habilitées à modifier la loi fondamentale en vue de réaliser la réforme de l'Etat. Celle-ci devra s'effectuer dans le respect de l'équilibre et de l'esprit de l'accord communautaire qui a servi de base au programme du Gouvernement précédent, sans exclure des améliorations éventuelles recueillant l'adhésion de chacune des composantes de la majorité.

Deux : Prendre les dispositions nécessaires à l'organisation des élections européennes dans notre pays. Ces élections constituent une étape essentielle dans la voie de l'unification de l'Europe : il serait impensable que la Belgique n'assumât point dans ce domaine ses responsabilités.

Trois : Prendre un certain nombre de mesures urgentes et indispensables pour assurer :

- la défense de la monnaie ;
- la sauvegarde du pouvoir d'achat par la lutte contre l'inflation ;
- la promotion de l'emploi;
- la poursuite d'une politique de rigueur budgétaire.

En soumettant ce programme à votre approbation, nous avons le souci d'épargner au pays, pendant une période difficile, le vide du pouvoir, avec tous les dommages qui pourraient en résulter pour chacun de nos concitoyens et plus particulièrement pour l'ensemble de tous les travailleurs, salariés, appointés et indépendants.

Puisque les élections n'ont pu être évitées, nous assurerons la consultation du corps électoral dans les délais les plus brefs, en évitant la faute politique que constitueraient l'élection d'un Parlement composé de Chambres non constituantes et la dangereuse absence d'un Gouvernement pleinement responsable.

Mesdames, Messieurs, la vie de ce Gouvernement sera brève ; cette déclaration le sera également. Je ne puis toutefois terminer sans inviter chacun dans ce pays à la réflexion.

Nous nous trouvons à un moment crucial de notre vie nationale. J'en appelle au Parlement et à tous ceux qui portent des responsabilités pour que, dans ces circonstances difficiles, chacun les assume pleinement pour défendre au mieux ce qui constitue notre bien commun à tous.

J'en appelle aux femmes et aux hommes de ce pays pour qu'ils gardent confiance dans leurs institutions démocratiques, garantes de leurs libertés qui, je le sais, ne sont pas tout, mais sans lesquelles tout le reste n'est rien.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement demande la confiance du Parlement.